a toujours lieu dans de bonnes conditions, c'est-à-dire aux heures habituelles.

Or, voilà plusieurs fois que des retards considérables ont lieu dans les expéditions, et au lieu de recevoir nos pigeons dans la matinée, nous sommes forcés d'attendre jusque 4 heures de l'après-midi, ce qui est très désagréable. De là, de nombreuses réclamations de la part des colombophiles qui nous attribuent ce retard que nous ne nous expliquons pas.

Il nous semble que l'administration du chemin de fer, en raison des sommes considérables que lui rapportent les nombreuses sociétés colombophiles de la région, devrait apporter un peu plus de bon vouloir dans les expéditions et nous comptons sur l'obligeance habituelle de M. le chef de gare de Roubaix pour faire droit à cette juste réclamation.

Excusez-nous, Monsieur le directeur, de la longueur de cette lettre, et dans l'espoir que vous voudrez bien l'insérer dans votre estimable journal.

Nous vous présentons nos très empressées salutations.

Pour un groupe de sociétés
AMÉDÉE PAPEGUAY,
Estaminet de l'*Ancien Marin*, au Blanc-Seau.

PETITE CORRESPONDANCE

H. H. Fontenoy. — A 17 ans on ne peut s'engager *que dans la marine* ; il ne faut pas avoir moins de 1 mètre 54.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du mercredi 15 mai 1889

ARRÊT

Dans l'affaire dont nous avons rendu compte sous le titre « Concurrence entre bouchers », affaire entre MM. Seignez et Degavre de Roubaix, la Cour a réformé le jugement du tribunal de commerce de cette ville.

Elle condamne M. Seignez à 100 francs de dommages-intérêts envers M. Degavre et à tous les dépens de première instance et d'appel. Elle décide, en effet, que l'enquête a établi que les époux Seignez ont contrevenu aux conditions de la cession de leur boucherie de la rue de la Guinguette, puisque Mme Seignez débitait elle-même de la viande rue de France, recommandait cette dernière boucherie et cherchait à y attirer la clientèle.

LE VAINQUEUR DU JOUR

Quand la finance, hélas ! est en pleine débâcle,
Et que l'on voit enfin s'insurger les gogos,
La France et l'étranger constatent — ô miracle !
Le crédit grandissant des SAVONS DU CONGO.
Parfumerie Victor Vaissier, Roubaix-Paris.
19498d

PAS-DE-CALAIS

Suicide d'un militaire à Saint-Omer. — Un soldat du 8e de ligne, François Joseph Gambier, âgé de 24 ans, avait volé au préjudice d'un de ses camarades un porte-monnaie contenant une quinzaine de francs, pour ce fait il était en cellule en attendant sa comparution devant le Conseil de guerre. Trompant pour un instant la surveillance du factionnaire, Gambier est venu dans sa chambre, et, saisissant son fusil, s'est tiré un coup de fusil dans la bouche. La mort a été instantanée.

BELGIQUE

Mouscron. — Le 22 mai prochain à 11 heures, le collège échevinal procédera à l'adjudication publique des travaux de construction d'un mur de façade et bâtiments accessoires du nouveau cimetière communal, évalué à 3515 fr. 25. Les soumissions recommandées par lettre au bourgmestre doivent être remises à la poste le 18 courant au plus tard. Le plan cahier de charge sont déposés au secrétariat communal à la disposition du public.

A la Chambre. — M. le ministre de l'agriculture a tenu toute la séance mercredi.

Son discours a roulé particulièrement sur les développements à donner à l'enseignement agricole.

Demain, M. le ministre répondra aux orateurs qui ont traité les questions de travaux publics et d'industrie.

Bruxelles. — *Départ du Nonce.* — Son Exc. Ferrata est parti hier pour Rome à 7 h. 16 du soir, ainsi que nous l'avons annoncé. Le corps diplomatique accrédité à Bruxelles s'est rendu à la gare du Quartier-Léopold pour saluer le digne prélat, qui a su inspirer à tous ses collègues comme à nos compatriotes de tous rangs une affection pleine d'estime et de respect. Trois ministres, MM. de Chimay, Devolder et Lejeune, étaient également présents, ainsi que plusieurs personnes appartenant à la société de Bruxelles et qui avaient tenu à donner à Son Excellence un dernier témoignage de sympathie. Ce n'est pas sans une vive émotion que Mgr Ferrata a pris congé de cette assistance aussi nombreuse que distinguée.

S. M. le Roi, voulant reconnaître les qualités éminentes dont l'envoyé de Sa Sainteté a fait preuve durant son séjour en Belgique, lui a conféré le grand-cordon de Léopold.

A Anvers. — Le conseil communal d'Anvers a rejeté par parité de voix une demande de subside pour la construction de l'église des SS. Michel et Pierre, demande signée par le conseil de fabrique et appuyée par plus de cinq cents chefs de famille tant libéraux que catholiques.

M. le bourgmestre De Wael et tout le collège ont voté pour la demande ; mais n'ont pu rallier à leur opinion les ultras du parti gueux. Plus que jamais le radicalisme domine ce conseil communal.

— Le train qui part d'Anvers (Est) pour Charleroi à 7 heures 11 du matin a déraillé lundi, en entrant dans la gare de Louvain. Les voyageurs en ont été quittes pour une forte secousse.

Cet accident a causé de nombreux retards dans le service des trains vers Malines et Liège.

Le même jour, un train de marchandises a déraillé à Marcinelle.

Un wagon a été complètement renversé et tout son chargement répandu pêle-mêle sur la voie.

Emigration. — On écrit d'Anvers, le 14 mai :

Le *Berlin*, de la Compagnie Norddeutsche Lloyd, est parti ce matin, à 11 heures, pour La Plata. Il y avait une soixantaine d'émigrants inscrits ; il ne s'en est présenté que trente.

L'émigration diminue, même au dire des agents.

Nécrologie. — L'institut des Sœurs de Charité le diocèse de Gand et la Belgique catholique tout entière, viennent de faire une perte considérable en la personne de M. le chanoine Jean Janssens, pieusement décédé à Gand hier soir, à neuf heures, à la suite d'une douloureuse maladie.

En prenant la direction des Sœurs de Charité, M. le chanoine Janssens avait recueilli le glorieux mais lourd héritage de son oncle, le chanoine B. De Decker, de pieuse mémoire, et de l'illustre chanoine Triest, le saint Vincent de Paul de nos Flandres.

Ville de Bruxelles. — *Emprunt de 289 millions de francs* (1886). — 15e *tirage au sort.* — 15 mai 1889. — 47 séries, soit 1.175 obligations remboursables le 2 janvier 1890. — Série 103.210, n° 13, remboursable par 100.000 fr. ; série 12.359, n° 9, id. 2.500 ; série 106.857, n° 12, id. 1.000 ; série 12.582, n° 4, id. ; 12.582, n° 14, id. 500.

Les numéros des séries suivantes sont remboursables par 150 fr. :

Série 8258	n° 16	Série 30594	n° 17	Série 743'0	n° 7
» 8756	» 1	» 43937	» 14	» 74310	» 10
» 11346	» 1	» 51446	» 6	» 74310	» 23
» 12582	» 19	» 55018	» 15	» 80244	» 15
» 24981	» 23	» 55059	» 3	» 85805	» 15
» 24895	» 10	» 57864	» 14	» 186857	» 10
» 24895	» 23	» 67296	» 21	»	

Sauf les numéros indiqués ci-dessus les séries suivantes sont remboursables à 110 francs :

8258	23981	49788	6'580	80244	91191	104530
8756	24895	51891	637'3	80484	91541	105745
11345	27679	51446	67296	81530	93606	106857
12359	30594	55018	57841	82109	94801	108889
12582	39227	55059	68342	82216	101654	115322
13719	41470	57864	09709	85605	102486	
18479	43937	59409	74310	85805	103210	

L'intérêt cesse de plein droit dès que l'obligation est remboursable. Il ne sera pas bonifié de fractions de coupons. Les coupons indûment détachés seront déduits du capital.

Les obligations sorties aux tirages par 150 francs et plus doivent être visées au bureau de la Dette communale, à la maison du Roi (1er étage) avant d'être présentées au remboursement qui se fait chez le caissier de la Ville, Montagne du Parc, n° 2.

Crampes d'estomac !

Deyvillers (Vosges), le 10 septembre 1888. — Depuis longtemps je souffrais de crampes d'estomac contre lesquelles j'avais essayé plusieurs remèdes sans résultat. Depuis que j'ai fait usage de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, mes douleurs m'ont quitté et je suis bien portant.
19495d (Sig. lég.) JULES FRAYARD.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 15 mai.* — Constant Coussement, rue de la Guinguette, 13. — Blanche Vanloo, rue des Anges. — Fidéline Dulaurier, rue Grévy, 30. — Albert Duthoit, rue Decrême, 175. — Henri Crépel, rue Thècle, au Hutin. — François Lamblin, rue de Lannoy. — Marcel Marthe, rue Bernard, cour Bernard, 7. — Alcide Allaerd, rue Lafayette, 4. — Henriette Decottignies, chemin des Couteaux. — Céline Dumont, rue Thiers, 10. — Jules Tricot, rue Turgot. — Arthur Chavalle, rue de Crony. — Auguste Olivier, rue Thiers, 8. — Alphonse et Henri Delaby, jumeaux, chemin des Couteaux. — *Mariages.* — Jacob Caron, 27 ans, chapelier, rue de Lannoy, 35, et Jeanne Herman, 23 ans, modiste, rue de Lannoy, 27 bis. — Félix Tilze, 29 ans, épicier, rue Jacquart, 142, et Marie Dutrannoy, 28 ans, sans profession, rue du Bois. — Joseph Dutrannoy, 30 ans, facteur aux halles, rue du Bois, et Anne Descamps, 21 ans, sans profession, à Mouveaux. Ferdinand Vercruysse, 41 ans, journalier, rue du Fort, et Malvina Courmain, 24 ans, soigneuse, rue du Fort, 17. — *Déclarations de décès du 15 mai.* — Maria Vermeulen, 9 mois, rue Watt. — Frédéric Pollez, 2 ans, rue des Champs. — Ildevert Vandenbroucke, 35 ans, marchand en fer, rue du Coq-François 144. — Emma Veys, 11 mois, rue Solférino. — Léonie Vanoost, 1 ans, rue de l'Hommelet, 101. — Henri Delbergue, 62 ans, dresseur, rue d'Angtoing. — Louise Folvoet, 1 jour, rue Blanchemaille 61. — Stéphanie Possemier, 49 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Catherine Houzé, 55 ans, ménagère Hôtel-Dieu. — Colette Dewysscher, 85 ans, rue de Choiseul.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 5 au 12 mai.* — Arthur Descamps, sentier de l'Eglise. — Catherine Kieppe, au Christ. — Albert Liévin, rue du Bosquiel. — Albert Meurillon, chemin des Cordonniers. — Elise Rosse, chemin des Cordonniers. — *Mariages.* — Norbert Flament, 30 ans, couvreur, et Sophie Liévin, 22 ans, lingère. — Jules Graux, 30 ans, chaufournier, et Clémence Six, 26 ans, couturière. — *Déclaration de décès du 5 au 12 mai.* — Albert Desrumaux, 1 mois, au Bas Chemin.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DEBERGUE-DUJARDIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph DEBERGUE, décédé à Roubaix, le 15 mai 1889, dans sa 63e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 17 courant, à 8 heures, en l'église du Très Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Antoing, 4.

L'Association des Anciens Elèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires fera célébrer dans la Chapelle de l'Etablissement une Messe de Requiem, le lundi 20 mai 1889, à 8 heures pour le repos des âmes de Messieurs Paul FLORIN, décédé à Roubaix, le 7 avril 1889, dans sa 30e année, administré des Sacrement ; Albert LEFEBVRE, décédé à Roubaix, le 14 avril 1889, dans sa 41e année, administré des Sacrements ; Membres de l'Association. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VARIÉTÉS

LA PLUS BELLE DES TROIS

CONTE HUMORISTIQUE

Il y a bien soixante ans environ, mourut dans la haute Hongrie un vieil original de juge qui avait trouvé un moyen singulier de faire parler de lui longtemps après sa mort.

Il avait trois nièces : Hermine, Joséphine et Agnès qui, de son vivant, étaient toutes les trois renommées dans le pays pour leur splendide beauté. Chacune d'elles venait souvent voir l'oncle, et terminait invariablement sa visite par cette question :

— N'est-ce pas, mon cher oncle, que si jamais vous mourez, c'est à moi que vous laisserez votre maison à plusieurs étages ?

— Certainement, ma fillette, tu peux y compter, répondait non moins invariablement le bonhomme à celle des trois qui lui parlait, et il riait sous cape à ces questions réitérées, qui n'avaient pas le don de le fâcher, malgré leur caractère égoïste. On aurait même juré que l'idée de la mort lui souriait presque, tellement il était content de faire une bonne plaisanterie dont il comptait sans doute bien rire encore dans l'autre monde.

Lorsqu'on ouvrit son testament, on y trouva un article ainsi conçu : « Je laisse ma maison à deux étages à la plus belle de mes nièces. »

Allez donc être exécuteur testamentaire en présence d'une clause pareille !

Le jugement de Paris occasionna comme chacun sait, une guerre de dix ans, et cependant il ne s'agissait que d'une pomme que s'étaient disputée trois déesses : que serait-il donc arrivé s'il s'était agi d'une maison à deux étages ?

Il faut avouer qu'ici la question de droit était aussi épineuse que nouvelle ;

Quelle était la plus belle des trois demoiselles ?

Faire la preuve par témoin. il n'y fallait pas songer : chacune des trois prétendantes eut pu produire des centaines d'adorateurs, de poursuivants, de danseurs, de troubadours, de soupirants et autres ornements des villes de garnison.

Tout le monde connaissait la taille svelte d'Hermine, ses magnifiques nattes noires comme l'aile du corbeau, ses yeux resplendissants. Tout le monde connaissait aussi le frais visage de Joséphine ; les boucles soyeuses de ses beaux cheveux blonds, et ses mains si mignonnes. Tout le monde connaissait encore l'opulente forêt des cheveux châtains d'Agnès ; les fossettes de ses joues ; les deux rangées de perles qui garnissaient sa bouche ; et par-dessus tout, son sourire enchanteur.

Mais de là à donner la palme à l'une d'elles, il y avait un abîme : elles étaient si belles toutes trois ! Il ne restait donc qu'à confier aux avocats le soin de batailler pour démontrer quelle était la plus belle.

Cette nouvelle guerre de Troie commença donc avec de l'encre et du papier timbré. Mais quelle preuve devait fournir les concurrentes ? Sur quels arguments pouvaient se baser l'avocat ? La preuve directe étant impossible, il fallait tourner la question ; il ne s'agissait pas pour lui de prouver que sa cliente était la plus belle, mais bien que les deux autres étaient plus laides qu'elle.

Ah ! le charmant et délicieux procès ! Comme les artifices de toilette les plus innocents ou les plus mystérieux viennent s'étaler au grand jour.

L'avocat d'Hermine commença par insinuer que Joséphine se mettait du rouge sur la figure : l'accusateur fut confondu ; car l'expertise ordonnée par le juge démontra que Joséphine avait le visage naturellement rosé et que son visage n'empruntait rien aux fards.

Oh ! alors on ne se ménagea plus, et les ripostes ne se firent pas attendre. Hermine fut accusée d'avoir la taille mal faite et de porter un corset pour la redresser : le corset fut reconnu superflu. Puis vint le tour d'Agnès, véhémentement soupçonnée de boîter du pied droit, ce qui l'obligeait à porter une talonnette dans son soulier : on alla même jusqu'à prétendre que son chignon ne lui appartenait pas entièrement. Que n'imagina-t-on pas ?

Tout cela faisait perdre beaucoup de temps ; mais les artifices des avocats venaient encore prolonger la situation.

Au moment où l'on allait statuer sur une question importante, l'avocat de Joséphine demandait une remise, sa cliente était atteinte d'une fluxion à la joue qui l'empêchait presque d'ouvrir la bouche. Une autre fois, la remise était sollicitée par l'avocat d'Hermine, qu'un rhume de cerveau privait de l'usage de la parole.

Après les attaques physiques, vinrent les attaques morales contre les trois beautés. L'une était sarcastique, l'autre ingrate, la troisième mal élevée ; celle-là venimeuse ; et une femme peut-elle être jolie lorsque sa beauté est atténuée par la morgue ou par un mauvais caractère ?

Puis vint le défilé des témoins : Sara, Catherine, Annette, Julie, Claire et encore beaucoup d'autres servantes, cuisinières ou femmes de chambres renvoyées vinrent démontrer que les adversaires étaient affreuses pendant dix-huit heures de la journée ; qu'elles passaient leur temps chez elles à tracasser les pauvres domestiques ; et que celui qui les regarderait à ce moment serait saisi d'horreur. D'autre part, Elisabeth et Nathalie, citées à décharge par l'une ou l'autre des plaideuses, affirmérent sous serment que celle en faveur de laquelle elles témoignaient était *toujours*, même chez elle, la plus adorable des beautés.

Le procès continua de la sorte pendant six ans, sans avancer de l'épaisseur d'un cheveu, tant que par-ci par-là une dent tombée dans le plateau de la balance du juge le faisait pencher un peu plus. Enfin le juge remontra lui-même aux parties adverses qu'il vaudrait mieux pour elles vivre désormais en peu en concluant un bon arrangement.

Pensée excellente à coup sûr !

Il est facile de conseiller aux Anglais de vivre en bonne amitié avec les Hindous. Il est encore facile de conseiller au prince de Monténégro de reconnaître le sultan comme son suzerain, il serait au besoin facile de conseiller aux rédacteurs de trois journaux de modes de faire l'une des feuilles meilleure que les deux autres,

Mais conseiller à deux demoiselles sur trois de reconnaître que la troisième est plus belle qu'elles deux ! Pour espérer arriver à un pareil résultat, il faut être doué d'une présomption à toute épreuve. Dans l'espèce, tous les conseils furent inutiles : les trois dames continuèrent la guerre commencée, et cela d'une façon d'autant plus acerbe qu'il devenait chaque jour plus facile de prouver le *contre* et plus difficile de prouver le *pour*.

Naturellement, cette disproportion ne fit qu'augmenter avec les années. Le procès dura vingt-huit ans, la question de savoir quelle était la plus belle restant toujours pendante : la preuve devenant toujours de plus en plus difficile.

Pendant ce temps, personne ne s'était occupé de soigner la maison, objet de litige : personne n'avait pris garde aux intérêts qui y étaient attachés, et les revenus annuels passaient en frais de procédure. Un beau jour, les créanciers, fatigués de voir leur capital se grossir des intérêts accumulés, obtinrent la vente par licitation de la maison : le prix qu'on en obtint suffit à peine à les désintéresser. Et de ce fameux procès il ne resta rien en litige, que l'éternelle question de savoir qui était la plus belle des trois concurrentes.

Cependant nos trois demoiselles arrivaient à friser la cinquantaine, si même l'une ou l'autre ne l'avait pas encore atteinte ; le temps et les soucis continuels avaient singulièrement nui à leur beauté. Elles étaient encore demoiselles, habitaient toujours la même maison, et à chaque heure du jour on pouvait les entendre crier et se quereller entre elles.

Lorsque la licitation de la maison fut terminée, toutes les trois allèrent trouver le juge, pour lui demander ce qu'il pensait du procès, et s'il ne fallait pas le remettre au rôle.

— Certainement, — dit cet homme intègre, — il faut reprendre le procès ; seulement la question fondamentale devra être modifiée, et on aura maintenant à se demander : « Quelle est la plus laide des trois ? »

Autant que j'ai pu le savoir, le procès ne fut jamais remis au rôle.

CHOSES ET AUTRES

— Je suis au bout de mon rouleau, il faut absolument que je trouve de l'argent.
— Pourquoi n'écris-tu pas à un ami ?
— C'est que voilà ! tous mes amis me connaissent, je voudrais être l'intime de quelqu'un qui ne me connût pas.

* *

Une voyageuse à un cocher de fiacre, à l'ouverture de l'Exposition :
— Mais marchez donc, cocher ! Nous n'arriverons jamais à l'Exposition.
— Nous avons le temps, ça ne ferme qu'en octobre !

HIPPODROME DE ROUBAIX. — 30 Chevaux. — 50 Artistes, pour la première fois à Roubaix. — Cirque F. LEHMANN, troupe équestre française, sous la direction de Mlle Fanny Lehmann, écuyère des Cirques de Paris. Jeudi 16 mai, à trois heures après midi, brillante matinée spécialement organisée pour les familles qui ne peuvent assister à la représentation du soir. — Festival équestre. — A 8 heures 1/2 du soir. — Soirée monstre. — Mlle Jeanne Lagoutte, écuyère. — Toujours grand succès de M. Onra, célèbre gymnasiarque, créateur de l'exercice l'Homme Obus. — Débuts des clowns Puliti des principaux Cirque d'Europe. — Grand succès de M. O'Kill, le plus fort ventriloque de l'époque, grand succès des Folies Bergères de Paris. — Wilton et Mora, les champions des 3 barres fixe. — Toujours redemandée la troupe Mansuy, dans leurs statues de marbres et leurs entrés acrobatiques. — Excellent orchestre sous la direction de M. Ravizza.

Prix des places : Fauteuils et loges, 3 fr. ; pourtour, 2 fr. premières galeries, 1 fr. 25 ; deuxièmes galeries, 60 c. — Pour la location au bureau du Gérant, rue des Longues-Haies.

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX, 2, rue de la Gare, ROUBAIX
TOURCOING, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville

Le Crédit Lyonnais ouvre des comptes-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17884

A. BOUTRY, ENTREPR

36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ

AUX

Fabriques Parisiennes

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

MAISON A REMIREMONT (Vosges), 35, Grande-Rue
MAISON A PARIS, Rue de la Jussienne, 11

GRANDE

SPÉCIALITÉ DE BLANC

Trousseaux et Layettes

Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour

TROUSSEAUX ET LAYETTES

ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour enfants, tels que :

Robes, Tabliers, Douillettes, Pelisses, Robes de baptême, etc.

RIDEAUX EN TOUS GENRES

CHOIX CONSIDÉRABLE

DE LINGERIE FINE

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS & TAIES

brodés

Prix exceptionnels

Broderies en tous genres

Spécialité de Bandes et Entredeux à la main

Dépôt de Toiles des Vosges

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES

A FAÇON

Grand choix

d'Articles pour 1re Communion

Maison reconnue depuis de longues années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.

PRIX FIXE *marqué en chiffres connus*

16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
19346

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

LE MASSON

Dentiste-Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Le Vin de Peptone de Chapoteaut contient de la viande de bœuf digérée par la pepsine, soluble, assimilable et propre à passer directement dans le sang pour y entretenir la vie et la santé. On nourrit avec lui les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter, les convalescents, les anémiques, les malades de la poitrine, les personnes minées par la fièvre, les affections cancéreuses, la dyssenterie. Aux malades qui ne peuvent prendre le vin, les médecins conseillent la poudre de peptone de Chapoteaut qui est beaucoup plus riche que le lait, nourrit mieux et est toujours bien supportée. 13635

MARCHE LINIER DE LILLE

du mercredi 15 mai

LINS. — Affaires calmes en lins wallons de Bergues et de Douai. Prix en faveur des acheteurs.

Achats insignifiants en lins belges des Flandres ainsi qu'en lins de Hollande, et prix plus faciles dans l'ensemble.

Les transactions en lins de Russie restent peu actives et les prix ne se relèvent pas. Change à 3 mois de St-Pétersbourg sur Paris : 273,20.

ETOUPES. — Le marché reste peu animé et les stocks vont plutôt en augmentant. Prix faibles, mais pour des affaires importantes on obtiendrait de sérieuses concessions sur les cours actuels, surtout dans les qualités moyennes et ordinaires.

FILS. — Affaires calmes et prix sans changement.

TOILES. — Les articles pour la confection sont ceux dont la vente est la plus suivie. Il se fait peu d'achats sur place et ce que l'on expédie est le résultat de demandes directes ou de voyages.

JUTES. — Achats limités aux besoins du moment ; prix sans variation bien sensible.

CHANVRES. — Il se fait quelques affaires en chanvres du pays et d'Italie ; peu de chose en marques de Russie et rien en autres genres. Prix discutés.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 mai. — L'allure générale très satisfaisante au début, s'est un peu modifié en clôture. Notons que ce bruit sur lequel quelques réalisations se sont produit paraît tellement absurde que nous prévoyons pour demain une bourse de hausse et une liquidation de quinzaine favorable aux acheteurs. On a parlé de la mort de la reine d'Angleterre sans que pour cela les consolidés aient éprouvé la moindre réaction.

Nous croyons que la réponse des primes qui a eu lieu aujourd'hui et qui a tranché en achats fermes un assez grand nombre d'engagements conditionnels est la seule raison de la légère réaction qui a signalé la fin de la séance.

Le 3 0/0 revient à 87,70 après 87,87 Le 4 1/2 se rapproche de 106 francs.

Les valeurs s'éloignent peu des cours de la veille après un début qui promettait beaucoup mieux. Les fonds étrangers sont sans changement.

L'emprunt russe qui va être fait le 24 mai par MM. de Rothschild frères a pour objet l'achèvement de la conversion des emprunts 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884. L'emprunt est émis à 457 50 par obligations 500 fr. rapportant 20 fr. Le prix d'émission correspond à la cote de 91 50 pour 4 fr. de rente, alors que le 4 0/0 or 1888 est à 95 fr. coupon détaché.

Les économistes s'accordent à dire que le crédit public de la Russie va bientôt se chiffrer par 4 1/2 or au pair. Il y aurait donc pour les obligations nouvelles une marge de hausse de 8.50 0/0

Nous relevons le cours de 32.75 sur le Gallicicra, mine d'étain en Espagne, introduite depuis peu sur le marché à 25 fr.

BULLETIN INDUSTRIEL

ET COMMERCIAL

Le commerce de la Belgique pendant le premier trimestre de 1889

Une légère diminution dans les importations et une augmentation considérable dans les exportations tels sont les résultats généraux de notre commerce extérieur pendant le mois de mars 1889, comparativement à ceux du même mois de l'année 1888. Le mois de mars dernier a donné un mouvement en valeurs en ce qui concerne les marchandises importées de 109.905.000 fr., soit une moins-value de 5 0/0 sur le mois de mars de l'année 1888. Les exportations du mois de mars 1889 ont produit un mouvement en valeurs de 119 972.000 fr., soit une plus-value de 32 0/0 sur le même mois de 1888.

Si nous comparons les chiffres du premier trimestre de 1888 à ceux de la période correspondante de l'année 1889, nous trouvons pour les importations de 1889, un mouvement en valeurs de 310.630.000 fr., soit une différence en plus de 7 0/0 et pour les exportations de 1889, un mouvement en valeurs de francs 280.000.000, soit un excédent de 18 0/0.

En ce qui concerne les matières textiles importées il y a augmentation pour le lin. 14.275.001 contre 11.206.851 kilog. ; dont 5.465 670 et 3.522.854 kilog. de la Russie.

Nous avons reçu pendant le premier trimestre de 1889 1.184.395 kilog. de fils de lin ou d'autres végétaux, contre 1.456 425 en 1888 ; nous verrons ci-après qu'à cette diminution correspond une forte augmentation dans l'exportation de ces produits.

L'exportation des fils de lin ou d'autres filaments végétaux s'est accrue dans de fortes proportions, 3 781 325 kil. en 1888 et 5.193.559 en 1889. Cet excédent provient presque exclusivement de l'augmentation des envois faits en Angleterre, 1.145.000 et 2.526 642 kil.

Citons encore parmi les produits qui accusent des différences en plus : le lin, 13.702.821 et 9.707.321 kilog.

Parmi les produits qui se soldent en perte, nous mentionnerons les habillements, 1.430 357 fr. en 1889 et 2.391.404 fr. en 1888 ; l'Angleterre, les Etats Unis et la France ont réduit leurs commandes. (Extrait du *Précurseur*).

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 15 mai.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Notre marché en disponible a ouvert ce matin avec une bonne demande mais les détenteurs se tenaient sur une réserve complète et loin de presser à la vente tenaient au contraire des prix très élevés, aussi il était fort difficile de placer les ordres et nous n'avons pu enregistrer aucune affaire. Le terme est calme et se soutient difficilement. Les transactions sont peu importantes et les prix sont devenus plus faciles principalement pour les éloignés, on a parfois traité à 0,50 au-dessous de la côte. En clôture, les cours ont été laissés sans changement, sauf pour le juin qui a été établi en hausse de 0,50. Voici le détail des transactions :

Disponibles : Nulles.

A terme : 50 janvier, 170,171 ; 50 octobre 175.

Cotons. — Notre marché n'a présenté aujourd'hui que peu d'entrain par suite de la tenue plutôt défavorable des marchés de production. Ces avis toutefois n'ont pas pesé sur les cours qui restent soutenus à la parité acquise. Il faut voir le très ordinaire Louisiane de 72 à 72.50. On a traité également du middling Georgie à 75 fr. et des Broach fines à 65. Le livrable par navire semble délaissé et reste sans affaires connues. Le terme conserve un mouvement moyen d'affaires, la tendance s'est raffermie et l'on a de nouveau gagné en cloture une reprise générale de 2,8. On trouvait vendeurs à la cote. Les arrivages ont été de 150 b. par cabotage. Les opérations se répartissent comme suit :

Disponibles : 232 New Orléans 67 à 76, 50 Perlers, 75, 100 St-Louis, 76.50, 150 Géorgie, 69 à 75, 10 Broach. 65,

A terme : 300 juin, 100 juillet, 50 août, 100 septembre, 300 octobre, 100 novembre, 100 décembre.

Indigos. — Cet article semble attirer en ce moment l'attention des acheteurs et donne lieu chaque jour à des affaires suivies. Nous avons eu en disponible une assez bonne demande, on a traité 9 c Kurpah à prix non divulgué. Le terme est également l'objet de transactions actives, on a enregistré 10 c. Bengale sur juin à 6,55 ; 10 c. dito sur octobre à 6,70 ; 10 c. dito sur la base de 6,70 avec une prime de 0,20. Les cours sont nominalement inchangés.

Laines

Buenos Ayres, 14 mai

Agio sur l'or 57 1/2 0/0.

Anvers, 15 mai.

Il a été traité, en disponible, 44 balles Plata et .. b. Curaçao.

Le Havre, 15 mai.

Nos grandes enchères de laines se sont ouvertes, cette après midi, en présence d'un assez bon nombre d'acheteurs. Elles ont présenté une bonne animation. Les prix payés accusent une hausse de 10 à 15 centimes sur les cotes établies à la vente des enchères de mars. Il a été adjugé, dans cette première séance, 1.871 balles sur 2.079 b. offertes.

Les prix en lavé à fond se résument comme suit : Buenos-Ayres mérinos belle laine, 5.15 [à] 20 net ; dito belle prima, 5 ; dito prima bonne courante, 4 80/85.

Marseille, 14 mai.

On a vendu 50 balles Khorassan, deuxième tonte B, à fr. 145 et 12 b. Alep, G C L, à fr. 140.

Liverpool. 15 mai.

Il se traite peu de Pérou lavés : nous n'avons qu'à mentionner la vente de E W M 13 balles à 10 1/2 d. la livre ; S I 51 b. à 9 d ; M F H G 22 b. à 7 1/2 d. Quelques lots de secondes à 7 d. et de noirs à 9 d. La demande pour les Chili non lavés augmente et les prix sont meilleurs ; 120 b ont été prises de 6 à 6 1/2 d en toisons et plys de Mestizo.

Melbourne. 30 mars.

(Avis de MM. Jules Renard et Cie)

Depuis le dernier avis du 28 février les transactions ont eu peu d'importance. Ventes en mars 1900 balles dont 1600 b. aux enchères et 300 b. par contrat privé. Prix très fermes et même en légère hausse. Les exportations en mars ont été 9.489 b., ce qui ajoute aux quantités antérieures, soit 322.311 b., forme un total depuis le 1er juillet jusqu'à ce jour, de 331 800 balles.

Les nouvelles de Queensland sont plus favorables par suite des pluies tombées et dont on avait tant besoin, toutefois il y a de fortes plaintes de la Riverina, tandis que notre colonie souffre également de la sécheresse. Le temps est extraordinairement chaud pour l'époque de l'année.

Buenos-Ayres, 15 avril.

(Avis de MM. Arning, Brauss et Cie)

Arrivages depuis le commencement de la saison environ 180.500 b. ; dito de la quinzaine 8.000 b ; ventes dito 10 250 b. ; stock à ce jour nul.

Grâce aux prix élevés de l'or et à la continuation des nouvelles en hausse d'Europe, les affaires de la quinzaine ont été très actives et nos cours ont encore subi une augmentation que nous traduisons comme suit : laines supérieures fr. 5 à 5.10, bonnes laines du Havre fr. 4.90 à 4.80, dito dito d'Anvers fr. 4.60 à 4.70, moyennes d'Anvers fr. 4.40 à 4.50, agneaux fins peu chardonneux fr. 4.20 à 4.30, dito plus ou moins chardonneux fr. 4 à 4.15, par kil. lavé à fond sans frais de lavage, commission comprise, emb. par vapeur.

MARCHÉS A TERME

Cours du 16 Mai 1889

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay — Type supra irréductible — Cours de la veille	Cours du jour	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille	Cours du jour	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	595 »	595 »	575 »	575 »	572 ½	572 ½	600 »	600 »	595 »	595 »	605 »	605 »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mai	610 »	610 »	592 ½	592 ½	572 ½	572 ½	565 »	565 »	600 »	600 »	587 ½	587 ½	605 »	605 »
Juin	... »	... »	592 ½	592 ½	572 ½	572 ½	570 »	570 »	600 »	600 »	590 »	590 »	605 »	605 »
Juillet	... »	... »	595 »	595 »	572 ½	572 ½	570 »	570 »	600 »	600 »	592 ½	592 ½	605 »	605 »
Août	... »	... »	595 »	595 »	575 »	575 »	572 ½	572 ½	600 »	600 »	595 »	595 »	605 »	605 »
Septembre	... »	... »	597 ½	597 ½	575 »	575 »	572 ½	572 ½	600 »	600 »	595 »	595 »	605 »	605 »
Octobre	... »	... »	597 ½	597 ½	575 »	575 »	572 ½	572 ½	600 »	600 »	595 »	595 »	605 »	605 »
Novembre	... »	... »	597 ½	597 ½	575 »	575 »	572 ½	572 ½	600 »	600 »	595 »	595 »	605 »	605 »
Décembre	... »	... »	595 »	595 »	575 »	575 »	572 ½	572 ½	600 »	600 »	595 »	595 »	605 »	605 »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (Correspondant au type prima bonne courante à peigné du Havre) — Cours de la veille — de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour — de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	TYPE 2 (Correspondant au type prima bonne courante à peigné d'Anvers) — Cours de la veille — de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour — de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres 1a BONNE COURANTE 38 0/0 — cours de la veille — matin	soir	Cours du jour — matin	soir	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres 1a COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	171 »	171 »	171 »	171 »	... »	... »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	171 »	171 »	171 »	171 »	... »	... »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	174 »	174 »	174 »	174 »	163 »	164 »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	174 ½	175 »	175 »	175 »	163 »	164 »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	174 ½	174 »	175 »	175 »	163 »	164 »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	175 »	175 ½	175 ½	175 ½	163 »	164 »
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	175 »	175 »	175 ½	175 ½	163 »	164 »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	175 »	175 »	175 ½	175 ½	... »	... »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	175 »	175 »	175 »	175 »	... »	... »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	174 »	174 »	174 »	174 »	... »	... »